

Quelques réflexions autour de la trace dans son rapport à l'écriture

Parler de trace, c'est parler d'une intention de laisser ou de composer une marque qui signe notre présence ; et/ou c'est parler d'une volonté d'interpréter une marque comme attestant qu'il y a eu présence. Une trace est donc toujours écrite. La notion de trace n'est pas concevable sans la dimension symbolique du corps. Il n'y a de trace que corporelle. La trace c'est la dimension culturelle de l'homme, c'est ce qui le sépare de la nature.

Pour l'anthropologie, la dimension symbolique du corps humain s'organise autour de son immaturité d'origine, de son inadaptation au monde extérieur. Immaturité qui nécessite, non pas pour la survie, mais pour la socialisation (comme le montre l'histoire Victor de l'Aveyron), que quelqu'un soit attentif à ce que dit ce corps privé d'action et de parole. Inadaptation qui nécessite que quelqu'un lise à corps ouvert les manifestations du biologique et de l'instinctuel, les interprète et les traduise en gestes adaptés apportant une satisfaction. Mais on sait aussi que l'autonomie, l'accès au langage, l'avènement de la pensée, supposent qu'à ce premier texte de l'existence se superpose, à la manière d'un palimpseste, un autre texte, celui du sujet lui-même ; et que cela suppose une cécité progressive mais radicale de celles et ceux dont la fonction antérieure était d'être de bons lecteurs du corps.

La trace n'existe que si elle est reconnue comme telle dans un rapport à la symbolique du corps pour une culture donnée. Si nous ne connaissons que sous la forme de, la trace est véritablement une co-naissance, c'est à dire qu'elle atteste une différenciation en même temps qu'une identification ; à la fois donc "identification de" et "identification à".

L'ethnologie, comme l'histoire des Arts Primitifs, montrent que l'étude de la trace et de son histoire est un bon indicateur du statut social de l'individu dans une communauté donnée. LEROY-GOURAND¹ pense que l'homme s'est mis à lire à partir du moment où il a dû prévoir (sans doute lorsque étant devenu chasseur il a dû repérer les passages du gibier). Certains notent que la cicatrice des blessures faites justement lors de ces chasses ont dû être les premiers signes utilisés par l'homme comme attestant le courage de celui qui en est porteur ; la cicatrice, la marque corporelle, donc la trace, acquiert avec la valorisation de la cicatrice, le statut du signe c'est-à-dire qu'il n'est plus lié dans une relation de cause à effet à ce qui l'a produit.

Dans son livre « Le Corps Peint », Michel THEVOZ ² montre que la scarification, puis les peintures corporelles, ont été utilisées dans les sociétés tribales comme un moyen de différenciation entre les individus et qu'on est passé de la trace corporelle à la trace écrite avec la structuration des sociétés selon un ordre hiérarchisé et cloisonné.

Dans ces sociétés structurées, le statut de la marque corporelle a évolué dans le temps : le tatouage, la scarification, la peinture corporelle seront même réprovoquée et prendront un autre statut, celui de la marque de l'infamie. Le tatouage de la fleur de lys sous la royauté marque l'exclusion de la société. Elle est la trace du crime. KAFKA ³ dans la nouvelle intitulée « La Colonie Pénitentiaire » reprend ce thème, montrant que ce qui ne peut être inscrit dans l'ordre de la loi, et donc de la castration symbolique, est inscrit dans la chair et dans l'ordre de la mutilation jusqu'à ce que mort, du « sujet », s'ensuive. Les anthropologues et sociologues contemporains étudiant le phénomène du tag, du renouveau du tatouage et du remodelage corporel dans notre société contemporaine, mettent en évidence par leur enquête que ces marques que l'on appose sur les murs, ou ces tatouages que l'on exhibe de plus en plus, ou ces piercings qui se généralisent dans toutes les couches de la société ont un sens, dans une société où le lien social et les repères qui lui sont liés se délittent. Ne pouvant avoir une place clairement identifiable dans la société l'individu serait amené à travestir son corps pour le rendre différent et assumer une certaine spécificité dans une société qui en offre de moins en moins. Ce qui fait dire au passage à ces chercheurs que la crise que nous traversons n'est pas une crise économique, mais qu'elle est bien une crise culturelle, une crise des repères culturels.

Le texte de KAFKA, cité précédemment et mettant en scène la mort du sujet nous ramène à l'écriture ; s'il ne peut y avoir de trace qu'écrite ou circonscrite, s'il ne peut y avoir de trace que corporelle dans son essence, il ne peut y avoir d'écriture qu'en rupture avec le corps. Je ne sais plus qui disait « l'écriture quant à elle est fondée sur l'oubli du corps ». J'ai, pour ma part, eu l'occasion de développer plusieurs fois ce thème du passage de « l'écriture du corps » au « corps de l'écriture »⁴. Si l'on considère de nos jours que l'écriture est le lieu de la subjectivité, « atteste » de la subjectivité (au sens où il n'y a d'écriture que celle d'un sujet) il n'en a pas toujours été ainsi.

POMMIER, dans son livre « Naissance et Renaissance de l'Écriture »⁵, explique comment la naissance de l'écriture était liée au monothéisme. Régis DEBRE, dans cet ouvrage magnifique d'intelligence et de documentation « Dieu, un Itinéraire »⁶, révèle dans cette étude que l'écriture avait été choisie par le peuple juif comme le temple de Yahvé parce qu'il ne pouvait pas en être autrement pour un peuple sortant d'Égypte, un peuple en rupture traversant un désert, un peuple nomade à la recherche de la « terre promise ». Il est vrai que le peuple juif ne pouvait ni construire de temple ou de sanctuaire pour son dieu, ni s'encombrer de trop d'objets de culte qui l'auraient gêné dans sa progression nomade. Le papyrus, ultra léger, et l'écriture étaient donc le moyen de transporter par la Thora, à la fois parole et temple de Dieu. Donc à l'origine l'écriture n'est pas le lieu de la subjectivité. Les textes de l'ancien testament sont, pour le peuple juif, ininterprétables. Ils représentent une parole pleine : la Parole, celle de Yahvé, ne laissant aucune place à la subjectivité puisque ne laissant aucune place à l'interprétation. Il a fallu, comme le souligne Régis DEBRE, la théologie évangélique de l'incarnation admettant que l'homme est à l'image de Dieu, puis l'autorisation du concile de Nicée de représenter Dieu, puisque l'homme est à son image, pour que naisse la représentation du corps et c'est cette représentation du verbe incarné qui a permis une « révolution » dans la fonction de l'écriture puisque chaque peintre, peignant à sa façon la vie de Jésus, a superposé au texte (codifié bien plus tardivement) des Évangiles et de la Bible ses propres interprétations. Avec le concept d'incarnation, l'interprétation, la polysémie, du texte devient possible, il n'est plus parole pleine mais parole « subjective »⁷.

Enfin le concept de « résurrection-transfiguration »⁸ développé par les écrits évangéliques apporte à l'image sa dimension symbolique. Le passage de Jésus « le Nazaréen », un homme d'ici, au « Christos », figure rédemptrice, suppose, en deçà même de la notion de « résurrection », l'idée d'une « transfiguration », c'est à dire la reconnaissance d'une figure perdue à travers une image révélatrice. La « transfiguration » inclut la reconnaissance d'une vérité au delà de l'apparence, de quelque chose qui se parle au delà de l'image, d'un éclairage particulier venu d'un autre lieu, mais qui réagit par contraste avec le figuré. L'image agit donc aussi comme révélateur d'un autre regardant par nos yeux. Sous le figuré se profile toujours une vérité jamais atteinte. Il n'y a pas d'image en soi, il n'y a que des images lues, interprétées et interprétables. Nous ne « co-naïssons » que sous la forme de... et ce que nous formulons de ce que nous percevons préside à notre re-naissance, à notre

« résurrection » de sujet renonçant, à l'inverse de Narcisse, à la contemplation de nos apparences, objets du miroir.

Jacques Dupressy
Formateur à l'itecc

¹ Le geste et la parole, Albin Michel, 1964

² Editions Skyra, 1984

³ Franz KAFKA, *La colonie pénitentiaire et autres récits*, Gallimard, 1948, rééd. Folio

⁴ De l'écriture du corps au corps de l'écriture ou L'histoire de Vincent, Conférence aux journées de l'Ipers, septembre 1998

⁵ Editions PUF, coll. écriture, 1993

⁶ Editions Odile Jacob, 2001

⁷ Le peintre du 16^{ième} siècle, Martin Van Heemskerck, à travers son tableau « Saint Luc peignant la Vierge » nous propose, par cette collusion écrivain-peintre, une « fonction » de l'évangéliste comme étant celui qui donnerait corps au texte, montrant ainsi qu'écriture et image sont indéfectiblement complémentaires à partir de l'incarnation.

⁸ Cf. Jacques Dupressy, *Suaire le Visage de l'Autre*, suite d'images présentées aux journées Ipers, septembre 2004.